

17 DEC 1947 93

17 et du 5 Janvier.

Mo. Chombonban expose le programme des manifestations du H et du 5 Janvier tel

qu'il a été établi par le Comité du 5.

Et 5 Janvier, c'est la commémoration de la destruction de la ville - Et H Janvier.

est la venue d'un groupe à l'Association des gens de sciences au Centre Royal - Doudou.

Mo. Doudou demande si ces deux manifestations sont organisées par la Municipalité.

lui est répondu que la cérémonie du 5 Janvier est officiellement organisée par la Municipalité. Celle du

Janvier est d'initiative privée, mais l'Association "Royal - Doudou" demande, en quelque sorte, la présence

de la Municipalité.

Mo. Doudou demande si il s'agit d'un groupe ou d'un député. Il s'agit d'un groupe.

matériel, le Comité ayant dit que ce dernier était "tricolore" aucun objection n'est faite à

l'organisation qui se déroulera devant le Monument aux Morts.

Enfin, il est déclaré qu'il est d'accord pour que la Municipalité soit rassemblée à la

chronologique de Royal - Doudou.

Présentement, à une proposition de Mo. Doudou, Mo. Chombonban signale que

le Comité de la Commune a été demandé que soient à nouveau publiés les observations du poste militaire.

à Royal - Doudou.

Commission locale professionnelle.

Le Comité dirige la Commission locale professionnelle.

Le Comité décide de compléter la délibération du 19 Juin en prenant le salaire du

personnel de bureau de remplacement.

Il décide, en outre, que le traitement de remplacement des femmes de ménage, payé à l'heure,

sera égal à celui du 1^{er} Janvier 1948, d'un salaire normal de 30 francs. Assimilation aux femmes de

ménage et cuisinières au 1^{er} Janvier.

Enfin, il accepte que des heures supplémentaires, écrites au strict minimum, soient

payées dans les services municipaux - garde de nuit - et filles de salle.

200 lettres.

Mo. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. H. H. H.

Le Comité ne peut, en raison de l'importance de la décision, (100.000 francs au moins)

établir le cas de la ville au "Café des Palmes".

Mo. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. H. H. H.

Le Comité décide de faire installer une

table aux lettres au Centre Royal, pour à la charge de la ville les frais d'achat et

de voir de cette lettre, les qui les seront déposés par l'Administration au 9.6.47.

Figure de la Fédération Kottis.

Mo. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. H. H. H.